

*Migration et développement*

# L'immigration à l'épreuve de la crise économique

*Les flux migratoires constituent un capital commun entre le Maroc et les pays d'accueil qu'il faut valoriser. Il est nécessaire de mettre en place un nouveau cadre juridique à même de permettre au Royaume de tirer profit de ses compétences scientifiques et techniques qui ont accumulé une grande expérience à l'étranger.*

**L**a migration, quel que soit son sens, est un sujet toujours d'actualité. Il est traité sous différents angles. Mais la partie relative au développement et trait d'union entre les pays d'accueil et le pays d'origine reste la plus saillante. Les immigrés ont montré qu'ils sont un acteur incontournable dans le développement, aussi bien des pays d'accueil que de leur mère-patrie.

Dans ce sens, le Maroc reste l'un des rares pays qui disposent d'une politique d'encadrement de la migration claire et précise.

On recense quelque 4,5 millions de Marocains du monde constituant 12% de l'ensemble de la population marocaine, dont 70% sont âgés de moins de 45 ans. C'est dans ce cadre que le Maroc a été choisi, pour la première fois, pour abriter les travaux de la 6<sup>ème</sup> Conférence internationale sur la migration et le développement. Organisée sous l'égide de la Banque mondiale, le Centre de Marseille pour l'intégration en Méditerranée (CMI),



L'histoire de l'humanité est jalonnée de flux migratoires.

l'Agence française de développement (AFD) et le ministère chargé de la Communauté marocaine à l'étranger, cette conférence a traité différentes thématiques. Elle a réuni plus d'une centaine d'experts du monde entier pour débattre et échanger des données et des expériences relatives à l'un des enjeux majeurs du 21<sup>ème</sup> siècle : l'apport de la migration en matière de développement économique, social et politique des pays d'origine et d'accueil.

La rencontre a eu pour principaux objectifs d'analyser les politiques publiques en matière de migration, les perspectives et les défis de la mobilité migratoire, les déterminants de la migration potentielle, le transfert de savoir-faire, l'influence politique, économique et sociologique des migrants, ainsi que l'émergence des réseaux.

Abdellatif Maâzouz a estimé que «les immigrés sont un «capital commun» entre le Maroc et les pays d'accueil qu'il faut valoriser».

Le ministre chargé de la Communauté marocaine à l'étranger a mis en exergue «l'expérience considérable du Maroc en matière d'immigration qui lui a permis de jouir d'une reconnaissance internationale dans ce domaine, vu son rôle important à la fois

**Les grands pays d'accueil n'ont plus les moyens de faire face aux problèmes liés à l'immigration.**

comme pays exportateur et récepteur, ainsi que pays de transit». Il a ajouté que «le Royaume s'est engagé depuis les années 90 dans un processus d'institutionnalisation de la politique migratoire à travers la création de plusieurs institutions chargées de la gestion des affaires des MRE».

## Fuite des cerveaux

Pour sa part, le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de la Formation des cadres, Lahcen Daoudi, a évoqué «la problématique de la fuite des cerveaux vers les pays riches et industrialisés». «Il est question d'organiser le phénomène migratoire sur la base d'une approche bénéfique pour les pays émetteurs et récepteurs et où ces derniers participeraient à la formation des compétences au sein des pays d'origine au lieu de se contenter uniquement de les attirer vers eux», a-t-il noté.

«18% des lauréats des grandes écoles au Maroc choisissent d'émigrer à l'étranger. Il est nécessaire de mettre en place

un nouveau cadre juridique à même de permettre au Maroc de tirer profit de ses compétences scientifiques et techniques qui ont accumulé une grande expérience à l'étranger, notamment dans le domaine universitaire», a-t-il déclaré.

Simon Gray, directeur du Département Maghreb et chef du bureau de la Banque Mondiale (BM) au Maroc, a relevé que «cet événement permettra de contribuer à l'encadrement des politiques migratoires qui constituent un facteur clé en matière de développement. La Banque mondiale s'est engagée à accompagner ses partenaires dans ce domaine».

Il a souligné que «la capacité du Royaume, premier pays du Sud à abriter cette conférence internationale, à tirer profit de ses compétences à l'étranger, est tributaire de l'assimilation des axes thématiques qui seront développés lors de cette rencontre. La Banque mondiale offre son soutien à ses partenaires dans ce domaine également en facilitant l'établissement de liens entre les

décideurs et les chercheurs dans ce domaine».

Veronica Sofa, représentante de l'Agence française de développement, a indiqué qu'«il est nécessaire d'élaborer des politiques publiques visant à limiter l'immigration. Les grands pays d'accueil n'ont plus les moyens de faire face aux problèmes liés à l'immigration en raison de la crise économique».

Les participants ont abordé spécialement la question de l'impact des migrations internationales sur les résultats économiques et sociaux des pays en développement.

Il s'agit, entre autres, des liens entre migrations, commerce et investissements, entre migrations et changements technologiques et institutionnels, entre migrations et santé et «fuite des cerveaux».

La première journée de la conférence qui a réuni les responsables politiques et les représentants des organisations, a traité cinq axes : «Les profils migratoires et types de migration», «L'exploitation des données relatives à la migration», «La contribution des diasporas», «La migration de retour et la réintégration» et «La mobilité des travailleurs: cas des professionnels de la santé». Par ailleurs, deux journées d'études ont été organisées à Ifrane et ont regroupé des experts. Les intervenants ont présenté à la communauté scientifique et aux pouvoirs publics leurs travaux et leurs recherches relatifs à plusieurs thématiques, dont «Emigration et institutions», «Migration et réseaux sociaux», «Déterminants de la migration internationale», «Migration et développement dans la région MENA», «Economie politique de l'immigration» et «migration et mondialisation». ■

C. Jaidani